



Décision et Information n° 205C1823

205C1823

FR0004180578-FS842

25 octobre 2005

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SWORD GROUP

(Eurolist)

Par courrier du 20 octobre 2005, reçu le 24 octobre, la société 21 Centrale Partners (9, avenue Hoche - 75008 Paris)[1] agissant pour le compte du FCPR 21 Développement dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 octobre 2005, par suite de la cession sur le marché des 2 017 250 actions SWORD GROUP qu'elle détenait, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de cette société, et ne plus détenir aucun titre SWORD GROUP.

[1] La société 21 Centrale Partners SA est détenue à 100% par 21 Investimenti Partners SpA.